

CONSEIL DE QUARTIER

FORÊT ROYALE

Mercredi 24/04/2024

Prise de notes

Une quinzaine de riverains présents

- Tri sélectif :
 - Peut-on être informé sur ce qu'on doit mettre dans le bac jaune et ce qu'on n'a pas besoin d'y mettre, pour améliorer l'efficacité du tri effectué derrière ?
 - La poubelle jaune est plus que pleine lors de la levée tous les 15 ours => Est-ce envisageable de ramasser les poubelles jaunes plus souvent ? d'intervertir avec les poubelles mauves ?
Pour le démarrage des nouvelles consignes de tri, les habitudes de levée de poubelles n'ont pas été modifiées en attendant que les usagers modifient leurs gestes de tri et désemplissent la poubelle mauve pour remplir la poubelle jaune. C'est en train de s'opérer et la question des modifications de fréquence de levée est en réflexion.
Toutefois, une levée moins fréquente des poubelles mauves nécessite que les biodéchets soient sortis de cette poubelle pour être soit gérés sur place (compostage) soit déposés dans le bac de récupération des biodéchets mis en place sur le plateau de l'église.
- Question de la tarification incitative pour nous inciter à réduire nos déchets
 - L'attention est portée par un riverain sur l'augmentation de la TASCOM constatée ailleurs
 - Question des déchets déposés sauvagement dans les autres poubelles : sur les zones de regroupement, le matériel est déjà adapté au passage à la tarification incitative
 - Question des dépôts sauvages à côté des poubelles : une Brigade Verte a été mise en place et intervient sur demande ou en faisant des tournées pour enlever les déchets et nettoyer (le déchet appelle le déchet)
 - Le syndicat des ordures ménagères de notre territoire (DECOSET), aussi d'un territoire vaste en Haute-Garonne, a mis en place cette tarification et incite les collectivités adhérentes à faire de même. Un diagnostic a été engagé en commission collecte de la communauté de communes, *à suivre*
- Branches qui risquent de tomber sur le poste électrique chemin de Caroulet : prendre contact avec le propriétaire
- Etat voirie chemin de Caroulet
 - Danger pour les piétons car des morceaux de trottoir sont plein de trous
 - Vitesse excessive des usagers qui traversent, notamment des camionnettes de livreurs
 - Absence de trottoir au niveau des nouvelles maisons au-dessus de l'arrêt de bus route de Fronton
 - Véhicules garés sur les trottoirs : envoyer un courrier à tous les habitants de la forêt pour rappeler l'interdiction de se garer sur les trottoirs afin qu'ils puissent être utilisés par les piétons pour leur sécurité
 - Etat de la couche de roulement :
Sur la question des travaux de voirie, la problématique est toujours le coût que cela représente au regard de l'enveloppe très limitée pour la commune de Vacquiers (reste 12000€ par an de travaux sur voirie communale, 75000€ par an sur voirie départementale)

- Problème de visibilité au carrefour avec la route de Fronton + problème de visibilité du panneau Vacquiers : faire tailler la haie
 - Vitesse des véhicules sur la route de Fronton à cet endroit => déclencher des contrôles de vitesse
- Fauchage des bords de route :
 - Du 29 avril à fin mai : 1^{ère} intervention accotements et revers de fossés
 - De début juin à fin juillet : 2^{ème} intervention (complet + chemins ruraux)
 - Début août à mi octobre : 3^{ème} intervention
 - Forêt communale : passage en ENS espace naturel sensible
 - Maintenant que ce classement est acté, un état des lieux de la faune et de la flore doit être réalisé par un bureau naturaliste, qui à l'issue nous conseillera sur la gestion de cette forêt. Il n'est pas envisagé de protection complète, mais de s'adapter aux différents habitats identifiés, afin que la forêt puisse être préservée tout en étant accessible
Il n'est pas envisagé non plus qu'elle devienne comme la forêt de Buzet
 - Chemins de randonnée :
 - Comportements agressifs et non citoyens identifiés : des propriétaires de chemins privés empruntés par le chemin de randonnée officiel de Vacquiers envisagent de retirer leur accord et se retirer de la convention de passage
=> cette tendance a été remontée au service randonnée de la CCF afin d'étudier une solution pour informer et sensibiliser les randonneurs à la propriété privée notamment